

ASSEMBLÉE NATIONALE

4 février 2021

PORTANT REPORT DU RENOUELEMENT GÉNÉRAL DES CONSEILS
DÉPARTEMENTAUX, DES CONSEILS RÉGIONAUX ET DES ASSEMBLÉES DE CORSE,
DE GUYANE ET DE MARTINIQUE - (N° 3827)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N° 30

présenté par

M. Brindeau, Mme Auconie, M. Benoit, M. Guy Bricout, Mme Descamps, M. Dunoyer,
M. Favennec-Bécot, M. Gomès, M. Meyer Habib, M. Labille, M. Lagarde, M. Morel-À-
L'Huissier, M. Naegelen, Mme Sanquer, Mme Six, Mme Thill, M. Villiers, M. Warsmann et
M. Zumkeller

ARTICLE 4 BIS A

I. – À l'alinéa 2, substituer aux mots :

« la date »

les mots :

« le premier tour ».

II. – En conséquence, à l'alinéa 3, substituer au mot :

« jour »

les mots :

« premier tour ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision.